

*Direction des transports terrestres***Arrêté du 18 octobre 2000 portant déclassement de parcelles relevant du domaine public fluvial confié à Voies navigables de France à Tourville-la-Rivière (Seine-Maritime)**NOR : *EQUT0010181A*

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement,
Vu la loi de finances pour 1991 n° 90-1168 du 29 décembre 1990 modifiée ;
Vu le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies navigables de France ;
Vu le décret n° 91-796 du 20 août 1991 modifié relatif au domaine confié à Voies navigables de France par l'article 124 de la loi de finances pour 1991 ;
Vu le rapport du chef du service maritime et de la navigation de Rouen (direction régionale de VNF de Rouen) ;
Vu l'estimation des services fiscaux ;
Vu l'avis de Voies navigables de France,
Arrête :

Article 1^{er}

Sont déclarées inutiles pour le service de la navigation et déclassées du domaine public fluvial les parcelles suivantes sises sur le territoire de la commune de Tourville-la-Rivière (Seine-Maritime), telles qu'elles figurent en jaune sur le plan au 1/5000 annexé au présent arrêté (cf. note 1) :

- parcelle BH 151, d'une superficie de 2 ha, 49 a et 40 ca ;
- parcelle BH 152, d'une superficie de 80 a et 30 ca ;
- parcelle BH 153, d'une superficie de 3 ha, 61 a et 43 ca ;
- parcelle BH 154, d'une superficie de 4 a et 55 ca ;
- parcelle BH 155, d'une superficie de 71 a et 23 ca ;
- parcelle BH 156, d'une superficie de 76 a et 34 ca.

Article 2

Les parcelles mentionnées à l'article 1^{er} feront l'objet d'une remise à la direction départementale des services fiscaux de Seine-Maritime.

Article 3

Le préfet de Seine-Maritime est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère.

Pour le ministre et par délégation :
*Le directeur des transports
terrestres,*
H. du Mesnil

NOTE (S) :

(1) Ce plan peut être consulté au service maritime et de navigation de Rouen (subdivision de la navigation et de la lutte contre les pollutions), 34, boulevard de Boisguilbert, BP 4075, 76022 Rouen Cedex.